

## CHAPITRE PREMIER.

### VICES DE PROPORTION DU SANG.

152. *Réflexions générales.* — Il peut y avoir, dans l'économie, trop ou trop peu de sang, ou, pour mieux dire, de ce qui constitue la partie véritablement organique et vivante du sang, — abstraction faite de l'eau, qui sert de véhicule à cette chair coulante, diminue ou augmente en proportion inverse des globules, et donne ainsi, en quelque sorte, le droit de soutenir que les vaisseaux sanguins conservent toujours à peu près le même état de plénitude. S'il y a lieu, à la rigueur, d'élever des chicanes sur la réalité de variations pathologiques, en plus ou en moins, dans la quantité du sang entendu comme masse liquide emplissant les systèmes artériel et veineux, il est, à coup sûr, absolument impossible de contester que cette masse ne soit tantôt trop riche, tantôt trop pauvre, — en d'autres termes, tantôt surchargée d'un excès de ses principes organiques et plastiques, tantôt, au contraire, étendue d'une trop grande proportion d'eau. Eh bien! dans le premier cas, on doit dire qu'il y a *pléthore*; dans le second cas, *anémie*. Voilà les deux affections qui vont faire l'objet de ce chapitre : affections dont l'existence se prouve non seulement par l'interprétation rationnelle d'une foule de phénomènes physiologiques et pathologiques, mais aussi, tout matériellement, par l'analyse même du sang.

Pléthore et anémie! ce sont là les deux seuls vices matériels qui, en ce qui concerne le sang, nous paraissent devoir être, dans l'état actuel de la science, posés et étudiés à part, à titre de genres, en nosographie organique. Non pas, certes, que nous n'attachions une grande importance à toutes les altérations du sang, quelles qu'elles soient; on a vu notre profession de foi à ce sujet (63 et 64); on sait combien nous fondons d'espérances, pour l'avenir de l'art, sur les travaux de chimie pathologique. Mais aujourd'hui, hormis ces deux vices de proportion, ou, si l'on aime mieux, vices de quantité, que nous constatons ici dans le ressort d'une analyse toute simple, toute grossière; hormis, encore, certains cas où il y a vice de qualité par le fait d'un poison qui, importé du dehors par une voie quelconque, et disséminé dans le torrent circulatoire, puisse encore être retrouvé et démontré chimiquement, lesquels cas ressortis-

sent naturellement, comme toute espèce d'empoisonnement, à notre nosographie étiologique : hormis, dis-je, la pléthore, l'anémie, et les viciations toxiques appréciables aux réactifs, toutes les autres altérations du sang ne sauraient être érigées en genres nosographiques, — soit, d'un côté, parce qu'elles sont encore trop imparfaitement connues, et plutôt présumées que déterminées, — soit, d'autre côté, parce qu'elles ne sont évidemment que des circonstances secondaires et accessoires dans certaines maladies, et non pas le vice organique primordial d'où ces maladies dépendent. Bien entendu, au surplus, que, dans le courant de cet ouvrage, nous tâcherons de ne rien négliger de ce qu'il peut y avoir d'intéressant à dire, à propos de telle ou telle affection, sur l'état pathologique du sang. Altérations secondaires, altérations mal définies, altérations présumées et problématiques, tout, dans ce fluide vivant, mérite de fixer, en temps et lieu, notre attention.

Maintenant, disons pourquoi nous ouvrons la pathologie spéciale par l'histoire de la pléthore et de l'anémie. Cette façon d'entrer en matière est insolite, d'accord; mais elle a pour but de faire comprendre, d'inculquer profondément et ineffacement que ce sont là deux états opposés qui dominent toute la pathologie. Il y a bien peu de cas où il soit indifférent de négliger la considération de l'un ou l'autre de ces états, non seulement quand leur existence est confirmée, mais même quand elle n'est qu'imminente. Trop long-temps, sous l'empire des idées du broussaisianisme, on a prodigué les émissions sanguines, comme si la pléthore eût été un mal pandémique, une hydre toujours et partout renaissante. Et cependant, bien au contraire, il y a nombre de cas où l'anémie est le mal essentiel, le mal le plus à craindre; où elle interdit à une médecine raisonnable la lancette et les sangsues, même lorsque sur un état d'anémie confirmée ou imminente viennent se greffer certaines maladies qui, par elles-mêmes et isolément, indiqueraient la médication débilitante.

### ARTICLE PREMIER.

#### PLÉTHORE.

(Πληθώρα, Gal. : — comme qui dirait *Plénitude*.)

153. *Définition.* — On entend par pléthore une abondance excessive de sang dans l'économie, au-delà de la proportion nécessaire à la jouissance d'une parfaite santé, et en sorte, par cela même, qu'il y ait imminence ou actualité de divers phénomènes morbides.

Et qu'on ne vienne pas nous dire que cette définition de la pléthore n'est rien qu'une hypothèse gratuite; qu'il n'est pas du tout démontré

que les personnes réputées sanguines et pléthoriques aient plus de sang que les autres; que la physiologie ne sait pas encore quelle est la quantité moyenne du sang pour chaque individu, et qu'il est impossible d'établir à cet égard aucune évaluation mathématique, même approximativement. Vaines chicanes que tout cela! Chicane d'esprits étroits qui, dans la poursuite d'une exactitude impossible en médecine, boucheraient volontiers leurs yeux aux lumières du sens commun! N'est-il pas vrai, dites-moi, que tel individu ne supporte qu'à grand-peine de légères pertes de sang, et en reste plus ou moins gravement affaibli pour long-temps? N'est-il pas vrai que tel autre, au contraire, va, dans l'espace d'une ou plusieurs années, subir impunément des saignées répétées, qui chaque fois, loin de lui nuire, le guériront même de tout malaise? Eh bien, que m'importe le défaut de chiffres précis, le défaut de moyennes numériques? Il est clair comme le jour que, de ces deux individus, l'un a trop peu de sang, et que l'autre en produit trop. Et vous-mêmes, tous tant que vous êtes, qui faites là-dessus des difficultés en théorie, vous ne répudiez pas, à coup sûr, comme praticiens, des vérités qui, pour n'être pas mathématiquement précisées, n'en sont pas moins de fort utiles guides dans l'exercice de l'art.

Au surplus, il ressort de notre définition même qu'on doit distinguer deux sortes, ou mieux, deux degrés de pléthore. Il y a, d'abord, ce qu'on peut appeler la *pléthore physiologique*, qui ne constitue pas un état véritablement morbide, et n'est encore rien autre qu'un prodrome, prodrome hypersthénique déjà signalé en pathologie générale (39. C.). Puis, il y a la *pléthore morbide*, qui n'a que trop de titres à figurer parmi les diathèses (95), avec son cortège toujours incommode, souvent dangereux, d'hypérémies, d'hémorragies, d'inflammations et d'agitations fébriles. Il importe, après cela, de remarquer qu'entre la pléthore physiologique et la pléthore morbide on ne saurait tracer une ligne de démarcation absolue, et qu'on passe de l'une à l'autre par une série de nuances insensibles.

C'est, assurément, avec avantage que sous le titre de pléthore, de diathèse pléthorique, sous ce large diagnostic, doivent se qualifier maints cas de pratique, qui, sans cela et à ne considérer que la variété des désordres consécutifs au vice principal, changeraient de nom chaque jour et sembleraient entasser maladies sur maladies chez un seul et même individu.

Quelques uns croient devoir dire *pléthore sanguine*, par opposition à *pléthore lymphatique*. Mais qu'est-ce que la pléthore lymphatique, et qu'a-t-on à en raconter? Entendez-vous par là le cas, très réel, très incontestable, d'une exubérance vicieuse de l'eau dans la constitution de

l'économie? Mais la meilleure preuve en est dans l'excessive aqueosité du sang; et votre soi-disant pléthore lymphatique n'est rien autre chose, à nos yeux, que ce qu'on nomme généralement l'anémie, telle que nous allons la comprendre et l'étudier dans l'article suivant. Si ce n'est pas là votre façon d'entendre la pléthore lymphatique, il ne vous reste plus qu'à vous plonger dans de ténébreuses hypothèses sur la prédominance et sur la crase de la lymphe proprement dite, cette humeur jusqu'à présent si mal connue; et alors la médecine positive n'a que faire de vos hypothèses et de votre langage.

154. *Synonymie*. — Polyémie, au lieu de pléthore, est un mot très bien fait, très précis, qui est, pour ainsi dire, le pendant naturel du mot anémie, mais qui n'a pas encore, comme celui-ci, fait fortune dans la langue médicale. Déjà, pourtant, Fernel, il y a de cela trois siècles, proposait ce terme, sous la forme grecque, il est vrai, Πολυαιμία, — ainsi que cela se fit dans le latin des médecins, à la Renaissance et long-temps encore après, pour tant d'autres termes plus tard latinisés, puis passés en langue moderne.

C'est contrairement aux règles de la philologie que M. Gendrin écrit *Polyaimie* (*oper. cit.*, t. I, p. 23).

155. *De la pléthore physiologique*. — La pléthore physiologique se manifeste principalement par les traits que voici:

Santé florissante et robuste embonpoint. Fermeté des chairs. Teint rouge, et même empourpré, — chez les individus à tempérament sanguin ou phlegmatico-sanguin, à peau blanche et fine: plein du moins d'une certaine animation, — chez ceux à tempérament bilieux et bilioso-sanguin, à peau brune et dense. Force, ou, tout au moins, grandeur du pouls; la plupart du temps battements du cœur énergiques. Développement considérable et plénitude des veines. Appétit constant. Sommeil plus paisible, et plus profond dans une température douce que dans une température chaude; celle-ci, même, cause d'ordinaire, sinon de l'insomnie, du moins de l'agitation. Pesanteur des membres, qui s'engourdissent facilement; paresse pour se livrer à l'exercice musculaire, et prompt lassitude avec sentiment de courbature. Sueur facile, même pour un léger travail. Humidité presque continuelle à la surface de l'œil.

Déjà, dans le tableau qui précède, quelques traits ne sont plus qu'à bien courte distance d'un véritable état de maladie. Mais, à la rigueur, une constitution pléthorique, fût-elle absolument sans inconvénients actuels, doit être réputée dangereuse par cela même qu'elle est l'apogée de la force et de la santé. C'est ce qu'Hippocrate sentait et signalait fort bien, en disant dans un aphorisme: « Chez les hommes adonnés à la gymnastique, l'excessif embonpoint est dangereux, une fois qu'il est à son plus haut degré. Car il ne peut rester dans le même état

» et s'immobiliser. Or, puisqu'il ne s'immobilise pas, son progrès ne peut  
 » plus être un mieux ; reste donc de tourner à mal. A cause de cela,  
 » il importe d'atténuer sans retard l'excès d'embonpoint..... (sect. I,  
 » n° 3). » Je ne puis non plus résister au plaisir de répéter sur le même  
 sujet les élégantes et précises paroles de Celse : « *Si plenior aliquis, et*  
*speciosior, et coloratior factus est, suspecta habere bona sua debet :*  
*quæ, quia neque in eodem habitu subsistere, neque ultra progredi*  
*possunt, ferè retrò quasi ruinâ quâdam revolvuntur.* » (Lib. II,  
 c. 1, sect. I.)

156. *Symptômes et marche de la pléthore morbide.* — A. Après les  
 préludes, la plupart du temps fort prolongés, de la pléthore physiolo-  
 gique, la pléthore morbide se met en scène, et présente isolément, ou  
 tout ensemble, trois sortes de phénomènes que voici : les hyperémies,  
 les hémorragies, la fièvre.

α. Les *hyperémies*, congestions locales du sang, doivent être spécia-  
 lement étudiées dans le chapitre suivant. Qu'il nous suffise de remar-  
 quer ici que, dans la pléthore, ces hyperémies peuvent envahir et  
 gêner de préférence tels ou tels organes, selon maintes dispositions indi-  
 viduelles, manifestes ou occultes, et très souvent, d'ailleurs, variables  
 au jour le jour. Peut-être, toutefois, est-ce vers le cerveau et le poumon  
 qu'elles ont lieu le plus habituellement, et qu'elles se font surtout sen-  
 tir : de là, la somnolence, les étourdissemens, les vertiges, la dyspnée,  
 comme symptômes ordinaires de la pléthore. Mais il n'y a, je le répète,  
 aucun organe qui ne puisse, chez un individu et dans un instant donnés,  
 devenir un foyer prédominant d'hyperémie et de malaise. Et voilà  
 pourquoi, en nosographie symptomatique, il y aurait rigoureusement  
 lieu de reconnaître et d'étudier, à l'égard de presque tous les genres  
 de vices fonctionnels, une espèce à part sous la dépendance de la  
 pléthore, ainsi qu'Alibert l'a fait pour la *Dyspnée pléthorique* (famille V,  
*Pneumonoses*, genr. 1, esp. 1), et pour la *Cardiopalmie pléthorique*  
 (famille VI, *Angioes*, genr. 1, esp. 1. — Palpitations de cœur par  
 pléthore).

β. Les *hémorragies* sont un fréquent symptôme de la pléthore. Sou-  
 vent même elles ont le rôle de crise terminale, lorsqu'à la suite de sym-  
 ptômes hyperémiques dans une ou plusieurs régions de l'économie, à la  
 suite de ce *molimen hæmorrhagicum*, elles ont lieu avec une abondance  
 suffisante. Elles s'opèrent le plus ordinairement par la pituitaire, ce qui  
 est en rapport avec la fréquence et la prédominance de l'hyperémie cé-  
 rébrale (α), mais encore, plus ou moins souvent, par les voies mens-  
 truelles, par les selles, par les voies pulmonaires, par les urines, par  
 l'estomac, etc.

γ. La *fièvre* (46. F. γ.) due à la pléthore offre les caractères de l'hy-

persthénie franche (114. C. α.). Toujours avec symptômes hyperé-  
 miques, elle est souvent indépendante de tout travail inflammatoire  
 dans le tissu des organes. C'est à tort qu'on a répété pendant long-  
 temps que les sujets pléthoriques étaient plus disposés et plus exposés  
 que les autres aux inflammations. Erreur, aujourd'hui évidente  
 pour le plus mince écolier ! Seulement, quand les inflammations ont  
 lieu chez ces sujets-là, les phénomènes de réaction fébrile sont très  
 énergiques.

B. La pléthore morbide peut se résoudre et se terminer d'elle-même  
 favorablement : en premier lieu, par hémorragie, comme nous venons de  
 le voir (A. β.); en second lieu, et d'une façon également subite, par  
 quelque évacuation spontanée et abondante de sueur, d'urine ou de  
 selles diarrhéiques, crise qui survient le plus ordinairement à la suite  
 d'une fièvre éphémère ; en troisième lieu, enfin, à la longue, d'une  
 manière insensible et, pour ainsi dire, sans appareil.

C. La terminaison par hémorragie n'est pas toujours heureuse, tant  
 s'en faut, mais, au contraire, plus ou moins fâcheuse, voire même  
 mortelle, à raison de l'abondance ou du siège de l'hémorragie. Voir  
 l'histoire des hémorragies dans le chapitre III.

D. Ce qui arrive bien des fois, c'est que la cessation de la pléthore  
 morbide à la suite d'une crise hémorragique ou autre n'est que tempo-  
 raire. Pendant une longue suite d'années, tel pléthorique passe, à main-  
 tes reprises, de la pléthore physiologique à la pléthore morbide, et de  
 celle-ci à celle-là. Et quelquefois même ces oscillations, ces transitions  
 alternatives, ont lieu avec la répétition chaque fois identique, ou à peu  
 près, des mêmes symptômes, de la même crise. Un exemple remar-  
 quable en ce genre est le cas rapporté par Latour, d'Orléans, dans son  
*Histoire philosophique et médicale des hémorragies* (observ. 469),  
 d'un individu qui, pendant environ vingt ans, éprouva plusieurs fois le  
 retour d'un ensemble de phénomènes fluxionnaires, hyperémiques,  
 ayant pour siège les amygdales, les doigts et la vessie, et se terminant  
 par une hématurie. Je cite textuellement l'observation, tant elle me  
 semble intéressante !

« M. Genty, ancien proviseur du lycée d'Orléans, âgé de 65 ans,  
 » d'un tempérament sanguin, d'un caractère vif et bouillant, a été  
 » périodiquement sujet depuis sa 36<sup>e</sup> année, à des angines inflamma-  
 » res, qui se terminaient tantôt par résolution, tantôt par une sup-  
 » puration mêlée de sang. Vers sa 46<sup>e</sup> année, il devint hémorroïdaire, et  
 » le flux hémorroïdal fut remplacé ensuite par des pissements de sang,  
 » précédés de strangurie, qui faisaient craindre la présence d'un calcul  
 » dans la vessie, mais la sonde rassurait à cet égard. Toutes les fois que  
 » l'hématurie voulait apparaître, les amygdales se gonflaient, on y aper-

» cevait des vaisseaux variqueux ; les doigts devenaient rouges et gonflés ;  
 » ils simulaient un état vraiment arthritique ; enfin une turgescence gé-  
 » nérale dévoilait aux yeux du médecin expérimenté les *molimina hæ-*  
 » *morrhagica*. Enfin il survenait un pissement de sang qui faisait dispa-  
 » raître comme par enchantement et l'affection des amygdales et tous les  
 » autres accidens. Quelquefois l'orgasme se bornait à la région hypogas-  
 » trique, et alors il annonçait l'hémorragie de la vessie sans aucun autre  
 » accident, aussi elle avait lieu bientôt après, et quelquefois dans cette  
 » circonstance elle devenait très considérable. Il est remarquable que, si  
 » dans ce cas il survenait le plus léger gonflement douloureux, mais  
 » rouge, ressemblant à l'arthritisme, dans un doigt de la main ou du pied,  
 » aussitôt l'hémorragie vésicale finissait. Ces accidens ont tourmenté  
 » M. Genty pendant plus de 20 ans : il jouit maintenant d'une bonne  
 » santé depuis l'usage intérieur des fleurs de soufre que je lui ai con-  
 » seillées. »

157. *Examen du sang.* — A. *Sous le rapport de la composition chimique :* nous avons à reconnaître le trait le plus caractéristique, le plus essentiel de la pléthore, c'est à savoir la proportion excessive des globules ; et voilà même pourquoi il convient de mettre en première ligne cette étude analytique, qui, par ordre de temps, ne prend son rang qu'après l'inspection physique, mais qui, par ordre d'importance, a sans contredit la primauté. Or, d'après le Mémoire plus haut cité (64) de MM. Andral et Gavarret, les globules, dont la moyenne normale est, comme on sait, de 127 sur mille parties de sang, offrent, chez les pléthoriques, un notable excédant au-dessus de cette moyenne ; leur nombre proportionnel peut s'élever jusqu'à 140 dans la pléthore physiologique ; au-delà de cette limite, la pléthore est décidément morbide, et, là, les globules peuvent s'élever jusqu'à 185 pour maximum. L'eau diminue dans la composition du sang à proportion que la partie globulaire y augmente ; et, du nombre 790, qui est sa moyenne normale, elle peut descendre jusqu'à 725, qui est son minimum. Quant à la fibrine, au cas qu'il y ait tout simplement pléthore, sans complication de la part de quelque phlegmasie, elle ne dépasse jamais son maximum normal, qui est  $3\frac{1}{2}$ . C'est par cette rupture d'équilibre, par ce changement de rapport entre la fibrine et les globules, que M. Andral propose, avec doute, il est vrai, et plutôt sous forme d'interrogation que d'affirmation, d'expliquer la fréquence des hémorragies en cas de pléthore, dans la supposition que le sang perdrait sa consistance, la fibrine n'y étant plus qu'en proportion insuffisante, en proportion physiologique, il est vrai, relativement à la masse totale, mais en proportion anormale et pathologique relativement à la quantité excessive des globules. Rien à dire ici sur l'albumine, si ce n'est qu'elle ne dépasse pas non plus son chiffre normal.

B. *Sous le rapport des apparences physiques :* rien d'absolument caractéristique, mais il y a de quoi fonder, au premier coup d'œil, de justes présomptions. Le sang, au sortir de la veine et avant de se coaguler, est d'un rouge vif : ce qui est en rapport avec l'augmentation des globules, et de l'hématosine inséparablement liée à ceux-ci. Le caillot est volumineux, premièrement parce qu'il y a beaucoup de globules, et secondement parce qu'une forte quantité de sérum s'y trouve retenue : en effet, la fibrine étant peu abondante proportionnellement aux globules, il n'est pas possible qu'en se solidifiant et se contractant elle exprime le sérum d'entre les globules aussi complètement que si elle était en quantité plus considérable. En raison même de cette abondante quantité de sérum, dont le caillot reste imprégné, il ne peut pas être plus consistant qu'à l'état normal. Bien que l'on croie assez généralement le contraire. Jamais, non plus, il n'y a de couenne parfaite : ce qui contredit encore les assertions de certains auteurs.

158. *Étiologie.* — A. C'est particulièrement chez les adolescents et les adultes qu'on observe la pléthore. Le tempérament en vertu duquel on y est surtout prédisposé, c'est le tempérament sanguin : en d'autres termes, la constitution pléthorique n'est que l'exagération de ce tempérament.

B. En fait de régime, les alimens trop substantiels, la diète exclusivement animale, les repas trop répétés et trop copieux, les vins généreux, la vie oisive et sans exercice, le séjour trop prolongé dans le lit, voilà les conditions les plus propres à produire à la longue la pléthore. Bien entendu, d'ailleurs, que le régime de vie ne rend les individus pléthoriques qu'avec le concours des prédispositions naturelles. Il est des hommes qui ne tombent jamais dans la pléthore, quoique soumis aux influences hygiéniques les plus puissantes pour amener cet état.

C. Certaines circonstances sont aptes à produire immédiatement, ou du moins en un laps de temps assez court, et moins, par conséquent, à titre de causes prédisposantes qu'à titre de causes déterminantes, n'importe quel soit, d'ailleurs, le tempérament de l'individu, une pléthore sinon absolue, du moins relative comparativement à l'état antérieur de l'économie : pléthore qui ne peut guère avoir une longue durée, et qui, généralement, se termine vite bien ou mal, par résolution ou par un état plus grave. Comme exemple de telles circonstances, citons la suppression des règles, ou d'un flux hémorroïdal habituel, l'ablation d'un membre, et surtout d'un membre considérable tel que l'un des membres abdominaux, la grossesse, etc., etc.

159. *Deux espèces de pléthore, sous le point de vue étiologique.* — Distinction des plus importantes en pratique.

A. *Espèce 1<sup>re</sup>. Pléthore constitutionnelle :* diathèse profondément en-

racinée dans la constitution de l'individu ; résultante formée , pour ainsi dire, par deux faisceaux de forces composantes, — qui sont, d'une part, les dispositions naturelles, et, d'autre part, les habitudes de vie (158. A-B), — et qui concourent et s'additionnent dans des proportions respectives très variées suivant les cas. La pléthore constitutionnelle est aussi lente à disparaître, à céder au traitement le mieux entendu et le mieux suivi, qu'elle l'est à s'établir graduellement; elle peut durer de longues années.

B. *Espèce 2<sup>me</sup>. Pléthore accidentelle* : déterminée temporairement par certaines circonstances ci-dessus indiquées (158. C.).

160. *Seméiotique*. — Je ne m'arrête pas sur ce chef. Tout ce qui concerne et la prodiagnose de la pléthore morbide et, après son invasion, le pronostic de sa marche, ressort aisément et clairement d'une méditation tant soit peu attentive des considérations nosologiques et étiologiques qui précèdent. Il en est de même du diagnostic.

Toutefois, il y a, en fait de diagnostic, un écueil qu'il me paraît à propos de dénoncer explicitement. C'est à savoir qu'il faut bien prendre garde de s'en laisser imposer, comme le vulgaire, et même, disons-le tout bas, comme certains de nos confrères, par les vives couleurs du visage. Car, à ne s'en rapporter qu'à ce seul signe, on risque de regarder et de traiter comme un état pléthorique ce premier degré de la chlorose, décrit par quelques auteurs sous le nom de *chlorosis fortiorum*, et dans lequel les malades, tout en commençant à devenir anémiques, conservent encore toutes les roses de leur teint, ou du moins n'en ont encore perdu que fort peu. Mais, en pareil cas, les phénomènes d'asthénie et les autres symptômes ne peuvent guère laisser de doute à qui ne se décide qu'après un examen attentif. Au besoin, on pourrait procéder à une saignée exploratrice : tirez une ou deux onces de sang, et l'analyse y accusera une notable diminution des globules.

161. *Thérapeutique*. — A. *Médication débilitante* (135-6) : voilà ce qu'il convient de prescrire en première ligne contre la pléthore. Bien entendu que cette médication doit être diversement modifiée et adaptée à chaque cas particulier selon les indications diverses que la pathologie générale nous a appris à scruter et à suivre. Les succès, les amendemens au moins momentanés, que l'on obtient en saignant les pléthoriques, s'expliquent très bien; la saignée ayant pour résultat certain, inmanquable, de laisser après elle dans les vaisseaux un sang moins riche en globules qu'auparavant, c'est donc là, véritablement, une sorte de remède spécifique, nosocratique, pour une affection essentiellement caractérisée par l'excès des globules. Les saignées diminuent bien aussi la proportion de fibrine; et c'est là un inconvénient grave si on les répète outre mesure : mais cette diminution de la fibrine ne vient que plus

tard et long-temps après que la partie globulaire a considérablement diminué. Toujours est-il que si une ou deux saignées suffisent très souvent pour enlever radicalement la pléthore accidentelle, on ne doit pas poursuivre à outrance la pléthore constitutionnelle par un imprudent abus d'évacuations sanguines. Dans la pléthore constitutionnelle, il convient surtout d'insister sur la continuation assidue d'un régime hygiénique convenablement approprié.

B. *Médication purgative* : utile, aussi, contre la pléthore. Car la purgation, opérée par les cathartiques et par les drastiques, en provoquant dans le tube intestinal une abondante pluie d'humeurs sécrétées, prive le sang, en dernière analyse, d'une partie de ses matériaux. De là l'adage : Purger, c'est saigner. Ce moyen était même, à ce qu'il paraît, le plus usité dans l'antiquité contre la pléthore physiologique; il est formellement prescrit contre cet état-là dans le troisième livre du traité pseudo-hippocratique *De la diète*. Après une évidente description des signes de pléthore, qui annoncent, dit l'auteur, la tendance à une véritable maladie, la purgation par l'ellébore est proclamée comme le traitement prophylactique le plus prompt (Ed. Kuhn, t. I<sup>er</sup>, p. 721 et p. 725). Remarquons, toutefois, que la purgation, lorsqu'elle est parfaitement tolérée, seul cas où elle ait quelque droit d'avoir le pas sur la saignée, a l'inconvénient d'accroître l'appétit : ce qui est directement contraire à la médication hygiénique, sans laquelle tout le reste n'est qu'un vain palliatif contre la diathèse pléthorique.

## ARTICLE II.

## ANÉMIE.

(Modern., — de Ἀνομία, — Ἄν, particule privative, et Ἄμα, sang : — comme qui dirait privation ou défaut de sang.)

162. *Définition*. — L'anémie est le contraire de la pléthore : elle consiste dans une diminution notable et décidément morbide de la masse du sang, et se trouve essentiellement caractérisée par l'abaissement des globules à un nombre proportionnel plus ou moins inférieur à leur nombre normal. On voit donc qu'il ne faut pas entendre l'anémie dans le sens étymologique pris à la lettre. Il ne s'agit pas d'une privation absolue de sang, laquelle est chose impossible, mais seulement d'une privation relative, qui suffit pour constituer un état de maladie, et même quelquefois pour amener la mort.

163. *Examen analytique du sang*. (D'après MM. Andral et Gavarret.) — A. Lorsque, de 127, moyenne normale, les globules tombent à 113, c'est là déjà une détérioration du sang, liée en bien des cas à des troubles morbides, et particulièrement aux commencemens de la